

MON CALENDRIER DE COLLECTE 2024

● COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

● COLLECTE DES EMBALLAGES RECYCLABLES (SAC JAUNE)

Ⓜ JOURS FÉRIÉS

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
1 Ⓜ	2	3	4	5 ●●	6	7
8	9	10	11	12 ●●	13	14
15	16	17	18	19 ●●	20	21
22	23	24	25	26 ●●	27	28
29	30	31				

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2 ●●	3	4
5	6	7	8	9 ●●	10	11
12	13	14	15	16 ●●	17	18
19	20	21	22	23 ●●	24	25
26	27	28	29			

MARS

L	M	M	J	V	S	D
				1 ●●	2	3
4	5	6	7	8 ●●	9	10
11	12	13	14	15 ●●	16	17
18	19	20	21	22 ●●	23	24
25	26	27	28	29 ●●	30	31

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
1 Ⓜ	2	3	4	5 ●●	6	7
8	9	10	11	12 ●●	13	14
15	16	17	18	19 ●●	20	21
22	23	24	25	26 ●●	27	28
29	30					

MAI

L	M	M	J	V	S	D
		1 Ⓜ	2	3 ●●	4	5
6	7	8 Ⓜ	9 Ⓜ	10 ●●	11	12
13	14	15	16	17 ●●	18	19
20 Ⓜ	21	22	23	24 ●●	25	26
27	28	29	30	31 ●●		

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7 ●●	8	9
10	11	12	13	14 ●●	15	16
17	18	19	20	21 ●●	22	23
24	25	26	27	28 ●●	29	30

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5 ●●	6	7
8	9	10	11	12 ●●	13	14 Ⓜ
15	16	17	18	19 ●●	20	21
22	23	24	25	26 ●●	27	28
29	30	31				

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
			1	2 ●●	3	4
5	6	7	8	9 ●●	10	11
12	13	14	15 Ⓜ	16 ●●	17	18
19	20	21	22	23 ●●	24	25
26	27	28	29	30 ●●	31	

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6 ●●	7	8
9	10	11	12	13 ●●	14	15
16	17	18	19	20 ●●	21	22
23	24	25	26	27 ●●	28	29
30						

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4 ●●	5	6
7	8	9	10	11 ●●	12	13
14	15	16	17	18 ●●	19	20
21	22	23	24	25 ●●	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
				1 Ⓜ	2	3
4	5	6	7	8 ●●	9	10
11 Ⓜ	12	13	14	15 ●●	16	17
18	19	20	21	22 ●●	23	24
25	26	27	28	29 ●●	30	

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6 ●●	7	8
9	10	11	12	13 ●●	14	15
16	17	18	19	20 ●●	21	22
23	24	25 Ⓜ	26	27 ●●	28	29
30	31					

MON CALENDRIER DE COLLECTE 2024

CHAMPVOUX - BOURG



Éric JACQUET

Vice-Président à la Gestion et la Valorisation des Déchets

Depuis le 1er janvier 2023, l'extension des consignes de tri, sur l'ensemble du territoire, a été mise en place et c'est une réussite ! Nous vous remercions pour votre implication et avons pu constater une augmentation du tonnage de nos sacs jaunes au détriment des ordures ménagères. **C'est une bonne nouvelle !**

Malgré ces résultats, l'ensemble des emballages et des papiers, n'est pas encore correctement trié et nous comptons sur chaque éco-citoyen pour augmenter nos performances de tri et être vigilant.

Afin de garantir la propreté des abords des déchèteries, merci de bien bacher ou l'éparpillerment des chargements. Cela permet d'éviter l'envoi de déchets plastiques ou l'éparpillerment des chargements.



Déchèterie intercommunale de Sichamps :	
Lundi et mercredi	14h00 à 17h30
Mardi et vendredi	Fermée
Jeu et samedi	9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Dimanche	Fermée

D223, Sichamps

Déchèterie intercommunale du Champ de La Boëlle :	
Lundi et mercredi	14h00 à 17h30
Mardi et vendredi	9h00 à 12h00
Jeu et samedi	9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Dimanche	Fermée

92 Rue de la Résistance, La Charité-sur-Loire

INFOS UTILES

Je consulte le calendrier **avant un jour férié**

Je sors mes contenants **la veille de la collecte** entre 19h et 22h

Je dépose mon contenant de manière **visible au bord de la voie publique**

J'utilise le **bon contenant** pour faire mon tri

EN DÉCHÈTERIE :

Les agents de déchèterie **se réservent le droit de vous refuser l'accès** si vous présentez **15 minutes** avant la fermeture avec un gros chargement.

EMBALLAGES EN VERRRE

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR À VERRRE

BOUTELLES EN VERRRE

Bouteilles de jus de fruits, de boissons alcoolisées, Pots de yaourt, de confiture, de sauce, de condiments...

POTS ET BOCAUX EN VERRRE

de retire les bouchons sur les bouteilles avant de les déposer dans le conteneur. Je inutile de laver les bouchons dans le sac jaune.

VERMÈME À LA DÉCHÈTERIE : Vaisselle, faïence, porcelaine, pots de fleurs, ampoules, miroirs...

LES BIODÉCHETS

JE DÉPOSE DANS LE BIOSEAU

EPLUCHURES DE FRUITS ET LÉGUMES

MARC DE CAFÉ, DE THÉ, SERVILLES EN PAPIER, CRUSTACÉS ET COQUILLES

RESTES DE REPAS

Appelons-nous au **03 86 69 69 06** ou écrivez-nous à **environnement@lesbertranges.fr**

Suivez l'actualité de votre Communauté de Communes sur **www.lesbertranges.fr** et sur **www.facebook.com/lesbertranges**

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

NOUVEAU

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS

JE DÉPOSE EN VRAC DANS LE BAC OU LE SAC JAUNE

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES

Pots de yaourts, pots de crème, barquettes, boîtes, sacs, sachets, films, suremballages...
Sachets de chips, vaisselle jetable, tubes dentifrice, médicaments, cubit (plastique et carton séparé), bouchons et couvercles métalliques...

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

JE DÉPOSE DANS LE SAC

LES DÉCHETS D'HYGIÈNE

Lingettes, cotons-tiges, cotons usagés

MASQUES ET GANTS

COUCHES

LITIÈRE

Je ne mets pas mes biodéchets dans le bac d'ordures ménagères.

TOUS LES PAPIERS

Les journaux, les magazines, les prospectus, les impressions et les courriers, les annuaires, les catalogues, les enveloppes, les livres, les dictionnaires...

BRQUES ET EMBALLAGES EN CARTON

Briques de jus de fruits, cartons de gâteaux, cartons de pizza...

EMBALLAGES EN MÉTAL

Boîtes de conserve, canettes, aérosols, barquettes en aluminium...

BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

Bouteilles de boisson, flacons de produits d'entretien, flacons de produits d'hygiène corporelle...

TOUS LES PAPIERS

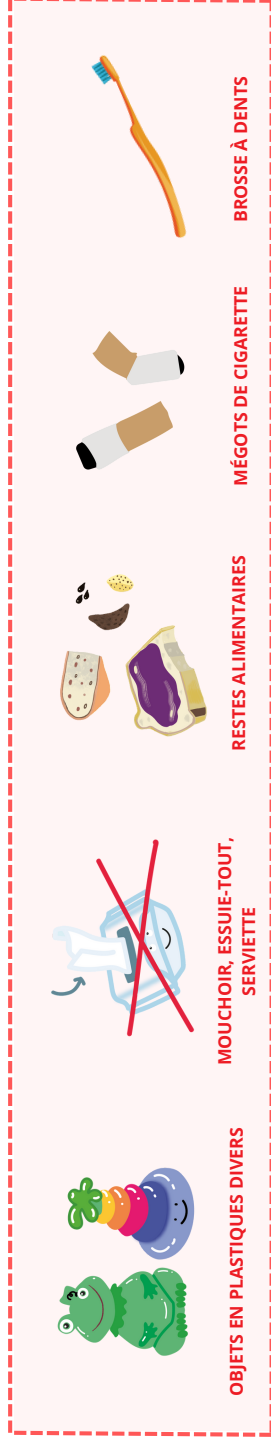
Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

Ne pas déposer le verre dans le sac jaune.

Ne pas imbriquer les emballages.

Un doute au moment de trier ? Rendez-vous sur **www.goupiti.fr**

LES 5 ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES RETROUVÉES DANS LES SACS JAUNES



L'année 2024, sera une année de réflexion pour nos élus et ils travailleront en faveur d'une homogénéisation de notre système de collecte en prenant en compte les performances et la densité de population. Pour l'instant, suite à l'obligation du 1er janvier 2024 **de trier à la source les biodéchets** : rien ne change. Notre système actuel **répond à la réglementation** mais est amené à évoluer dans les années à venir.

GESTION DES JOURS FÉRIÉS

La gestion de la collecte des jours est modifiée. **Les collectes ne seront plus rattrapées dans la semaine sauf pour les communes générant de gros tonnages.** Nous vous demandons de bien vous référer à votre calendrier pour 2024.

Pour plus de renseignements, contactez-nous !

03.86.69.69.06